

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE VIEUX-VY SUR COUESNON

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la salle du conseil municipal,

Le 29 mars 2018 à 19H30

Affiché, le 21 mars 2018

Le Maire

Pascal DEWASMES

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

La prochaine réunion du conseil municipal se déroulera :

Le jeudi 29 mars 2018 à 19H30, salle du conseil municipal

L'ordre du jour est le suivant :

1. Compte Administratif 2017 - Assainissement
2. Compte Administratif 2017 - Commune
3. Compte de gestion 2017 - Assainissement
4. Compte de gestion 2017 - Commune
5. Affectation du résultat 2018 - Assainissement
6. Affectation du résultat 2018 - Commune
7. Subvention 2018 au budget assainissement
8. Subvention 2018 au CCAS
9. Subventions 2018 aux associations
10. Taux d'imposition 2018
11. Budget primitif 2018 – Assainissement
12. Budget primitif 2018 - Commune
13. Participation financière au séjour classe neige Ecole Saint-Joseph - Fougères
14. Participation financière aux frais scolaires Ecole Jean de La Mennais - Fougères
15. Participation financière Ocspace – Tickets sport vacances de Noël 2017
16. Effacement des réseaux rue Jean Lizé
17. Convention de financement du RASED 2017-2019
18. Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) 2017
19. Questions diverses